

# PROJET HYDROÉLECTRIQUE

## HYDRO-CANYON

### CONSULTATION PUBLIQUE

SALLE MUNICIPALE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-JOACHIM

Lundi 18 janvier 2010 à 19h

La Municipalité de Saint-Joachim et la MRC de La Côte-de-Beaupré vous invitent à une consultation publique relative au projet d'aménagement hydroélectrique Hydro-Canyon. Ce projet de 23 200 kW sera réalisé en partenariat avec le Groupe AXOR Inc.

### PROGRAMME DE LA SOIRÉE

- Mot de bienvenue du maire et du préfet
- Présentation du projet
- Échanges et période de questions
- Demande d'appui au projet

*On vous attend  
en grand nombre !*



SOCIÉTÉ  
HYDRO-CANYON  
SAINT-JOACHIM

AXOR

pour plus d'informations :  
[www.hydro-canyon.com](http://www.hydro-canyon.com)

### MESSAGE IMPORTANT



Chers contribuables,

Comme vous en avez déjà entendu parler, votre Conseil Municipal travaille présentement sur un projet de mini centrale hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord à Saint-Joachim (Projet Hydro-Canyon – Saint-Joachim).

En décembre dernier, nous avons procédé à un appel de candidatures public afin de trouver un partenaire privé qui, de concert avec la Municipalité de Saint-Joachim et la MRC de La Côte-de-Beaupré, deviendrait le maître d'œuvre de ce projet. Notre choix s'est arrêté sur Axor, de Montréal, compagnie spécialisée en construction et gestion de centrales hydroélectriques de ce genre.

Au plus tard le 2 février prochain, nous devons soumettre notre candidature à Hydro-Québec et au ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui analyseront notre demande et décideront de sa qualité et de son acceptabilité.

Avant d'en arriver là cependant, nous devons procéder à une consultation publique auprès des résidents de Saint-Joachim et c'est ici que **VOUS** entrez en jeu, car pour que ce projet soit accepté par Hydro-Québec et par le Ministère, il est **IMPORTANT** que le plus de contribuables possible de notre Municipalité y adhèrent.

Nous savons déjà que cette mini centrale aura d'importantes retombées chez nous, tant en **création d'emplois** lors de la construction qu'en **redevances garanties** lors de la mise en opération. Nous parlons ici d'une moyenne de l'ordre d'un demi million de dollars par année pour les 20 prochaines années réparti entre notre Municipalité et la MRC. De plus, notre Municipalité n'aura pas à investir ni à supporter de risques financiers dans le projet.

**Votre Conseil Municipal et moi croyons en ce projet** et c'est pourquoi nous vous convions à une séance d'information et de consultation le 18 janvier prochain à 19h, à la salle municipale de l'Hôtel de Ville de Saint-Joachim. Nous vous demandons **VOTRE APPUI** pour faire de ce projet une réalité.

Nous restons persuadés qu'ensemble, nous pourrions réaliser ce projet dans le plus grand respect de l'environnement et pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté afin d'assurer un avenir des plus prometteurs à **NOTRE MUNICIPALITÉ**.

**Nous vous attendons en grand nombre.**

Marc Dubeau  
*Maire de Saint-Joachim*